

Charte paysagère du plateau du Gâtinais sud

RECOMMANDATIONS



entrée de ville **ESPRIT DU LIEU**
ÉVOLUTION identité
protection POINT DE VUE
SILHOUETTE *frange*

Achères-la-Forêt
Amponville
Boissy-aux-Cailles
Boulancourt
Buno-Bonnevaux
Burcy
Buthiers
Châtenoy
Chevrainvilliers
Fromont
Garentreville
Guercheville
La Chapelle-la-Reine
Larchant
Le Vaudoué
Maisse
Milly-la-Forêt
Nanteau-sur-Essonne
Oncy-sur-École
Ormesson
Recloses
Rumont
Tousson
Ury
Villiers-sous-Grez

Mai 2017



Charte paysagère du plateau du Gâtinais sud

RECOMMANDATIONS

Reconnaître les points de vue comme éléments majeurs et de valeur patrimoniale

Le plateau offre des vues lointaines caractéristiques qui doivent être préservées.

Faire connaître les paysages emblématiques et les sites insolites du plateau

L'objectif est d'améliorer la découverte des sites remarquables, emblématiques et / ou insolites.

Porter une attention sur la qualité de la silhouette des villages

Les silhouettes villageoises du Gâtinais sud sont sensibles du fait des vues lointaines.

Maintenir et renforcer les vergers et jardins potagers autour des bourgs, villages et hameaux

Les vergers et les potagers sont des motifs caractéristiques des paysages du plateau qui tendent à disparaître.

Poursuivre la mise en valeur des mares et la gestion de l'eau

Cette recommandation vise à prendre en compte la gestion de l'eau dans les projets d'aménagement ainsi que de poursuivre la valorisation des mares.



Contact Parc

Kévin Danieau
Chargé de mission Aménagement
01 64 98 73 93
k.danieau@parc-gatinais-francais.fr